



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Paris, le 6 février 2024

L'OTRE et SNTL publient des indices spécifiques pour les Véhicules Utilitaires Légers

L'Organisation des transporteurs routiers européens (OTRE) et le Syndicat national des transports légers (SNTL), ont le plaisir d'annoncer la 1ère publication d'indices VUL, calculés en partenariat avec le Comité National Routier (CNR), à compter du 7 février 2024.

Les deux organisations professionnelles ont réuni des représentants d'entreprises des transports légers de marchandises au sein d'une « Commission Indices VUL » composée de professionnels du secteur et d'un large panel d'entreprises pour la collecte des données sur leurs coûts d'exploitation.

Ces indices couvrent trois catégories d'activité : la distribution urbaine, le transport régional et longue distance. Ces données ont permis aux économistes du CNR de reconstituer les évolutions des coûts pour chacune de ces activités, par catégories de tailles de véhicules (6-12 m3, 12-16 m3, 16-20 m3), depuis janvier 2021.

Ces indices, qui seront publiés chaque trimestre sont très attendus par les transporteurs opérant avec des véhicules utilitaires légers : ils permettront aux professionnels d'objectiver leurs démarches commerciales vis-à-vis de leurs clients.

Ils décrivent les coûts d'exploitation des véhicules utilitaires légers gazole « standards » avec conducteurs (hors frigo ou autre configuration spécifique). Ils sont calculés avec et hors composante carburant.

Les adhérents des deux fédérations professionnelles pourront en bénéficier gratuitement. Ils seront accessibles par abonnement, pour toute entreprise ou entité souhaitant pouvoir en disposer.

CONTACTS PRESSE

SNTL : Alexandre Fontana, délégué général : alexandre.fontana@sntl.fr - 06 77 65 10 91

OTRE : Samira Bouzaghrou, responsable communication : samira.bouzaghrou@otre-direction.org - 06 34 32 17 67

À propos de l'OTRE

L'Organisation des Transporteurs Routiers Européens est l'organisation patronale des PME et TPE du transport routier marchandises, voyageurs, déménagement, fonds et valeurs, sanitaire et logistique. www.otre.org

A propos du SNTL

Le Syndicat national des transports légers défend les intérêts des transporteurs légers (PTAC inférieur ou égal à 3.5 tonnes en deux ou quatre roues). Il représente des entreprises de toutes tailles réparties sur tout le territoire et oeuvrant dans les métiers de la livraison urbaine et inter-urbaine : course, express, messagerie. www.sntl.fr